

Déclarations de ministres

entre un service postal fiable et la responsabilité de ne plus exploiter ce service à perte.

Les Canadiens en général ainsi que les députés de tous les partis s'intéressent énormément à l'élaboration de ce plan. J'ai donc jugé que le Parlement devrait avoir l'occasion d'examiner les augmentations de tarifs prévues par la Société dans son plan. Je propose donc de renvoyer cet aspect du plan à un comité pertinent de la Chambre. J'espère que cela sera fait le plus rapidement possible.

L'équilibre entre un service de qualité et la rentabilité est délicat. Nous le savons tous. Le plan général présenté par les Postes canadiennes prévoyait que toutes les parties concernées, les actionnaires, la direction, les employés et le public devraient faire des sacrifices, afin de réaliser les objectifs visés. Les actionnaires invitent la direction et les employés à collaborer de façon harmonieuse, afin de pouvoir être fiers à nouveau des Postes canadiennes.

Jusque vers le milieu du siècle, le ministère des Postes enregistrait régulièrement des excédents, et d'autres administrations postales semblent capables d'être rentables à l'heure actuelle. Les Postes canadiennes peuvent, sans aucun doute, réaliser cet objectif, pourvu que nous appuyions leurs efforts.

Le plan présenté permet, dans une large mesure, de rétablir ces valeurs dans le service postal et de lancer la Société canadienne des postes dans une voie lui permettant de répondre aux besoins de l'avenir. Un changement d'attitudes et de méthodes s'impose peut-être, mais je suis persuadé que les Canadiens appuieront ces efforts bien fondés tendant à s'assurer que le Canada possède un service postal dont nous puissions tous nous enorgueillir.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ce sommaire du plan du budget des Postes de 1986-1987 à 1990-1991 a eu de la misère à accoucher cet après-midi. Justement, il y a plusieurs mois qu'on nous promet ces plans et, aujourd'hui, nous pensions voir finalement la lumière, et voilà qu'il y a une heure... et je remercie le ministre de respecter la tradition parlementaire et de nous envoyer une copie, mais cinq minutes après, il nous appelait pour dire: Il y a une autre copie corrigée qui s'en vient, et hélas on a eu de la misère à trouver la correction... Il semblerait qu'il n'y en avait pas. Et cet après-midi, à 15 heures, le ministre était indisposé et voilà que nous sommes rendus à 16 h 10 et Dieu sait les journalistes... la conférence de presse par la Société canadienne des postes est en retard et je me demande... Peut-être que le ministre devrait avoir un peu plus de chance la prochaine fois. C'est la deuxième fois et d'ailleurs il a déjà des problèmes avec son projet de loi sur les produits pharmaceutiques et maintenant avec les postes. J'espère, monsieur le Président que, par l'intermédiaire de la Présidence, la prochaine fois le ministre aura une meilleure chance.

Maintenant, j'ai écouté avec attention les propos du ministre. Je dois dire que je suis très déçu, parce que le ministre se pense encore pendant la campagne électorale. Ça fait deux ans et demi que vous êtes au pouvoir, et vous devriez assumer vos responsabilités, vous administrez le pays. Donc, dans tout ce document, dans ces pages-ci il y a de beaux mots, mais il n'y a rien qui reflète le plan corporatif des postes.

Par exemple, il n'y a rien dans le discours au sujet des boîtes communautaires, pas un seul mot là-dessus, monsieur le Président. Pourquoi?

Une voix: Ils ne s'en vantent pas.

M. Gagliano: On y dit seulement que les Canadiens qui reçoivent déjà le service de la poste à domicile vont continuer à le recevoir, pour les autres, ils vont recevoir un service meilleur ou équivalent à un service qui se donne commercialement. C'est quoi, monsieur le Président? Pourquoi le ministre ne dirait-il pas les choses telles qu'elles sont et ne dirait-il pas à tous ceux qui habitent la banlieue ou même le centre-ville, qui ont acheté une nouvelle maison: dorénavant oubliez-le, c'est fini, il n'y a pas de livraison du courrier à domicile. C'est cela la réalité. Pourquoi ne pas le dire carrément, au lieu de dire: vous allez avoir un service amélioré. C'est quoi le service amélioré, monsieur le Président?

C'est que, aujourd'hui, par cette déclaration, le gouvernement vient de créer deux classes de citoyens, l'une qui reçoit le courrier à sa porte, et l'autre qui doit braver le froid, la neige, le vent et tout ce que comporte notre température canadienne pour aller chercher son courrier. Voilà deux classes! Est-ce que ce citoyen-là ne paie pas les mêmes impôts? Est-ce que maintenant, avec l'augmentation de 2c. le timbre, ces derniers vont pouvoir bénéficier d'une réduction du taux, ou vont-ils payer encore le timbre le même prix? Pourquoi ne pas avoir le même service, monsieur le Président? C'est cela qu'annonce aujourd'hui le gouvernement, des citoyens de première classe et des citoyens de deuxième classe, l'un qui reçoit son courrier et l'autre qui ne le reçoit pas.

Monsieur le Président, le ministre, c'est clair, dans le discours du Budget du 26 février 1986, à la page 9—je n'invente pas—et je cite textuellement:

Le Comité Marchment a recommandé que la Société dispose de cinq autres années pour atteindre le seuil de la rentabilité. Cela est inacceptable.

Après en avoir discuté avec le président de Postes Canada, le gouvernement a demandé que cette Société élabore un nouveau plan d'exploitation qui lui permettra d'améliorer sa productivité pour ainsi éliminer son déficit d'exploitation d'ici la fin de l'exercice 1987-1988.

Monsieur le Président, le Comité Marchment avait recommandé que le déficit de la Société canadienne des postes, que son plan devait être étalé sur cinq ans, et la seule raison que je peux concevoir pour laquelle le ministre des Finances (M. Wilson) annonçait le 26 février qu'il voulait réduire ce déficit immédiatement c'est parce qu'il voulait impressionner les grosses compagnies du Canada, les hommes d'affaires, pour réduire son déficit immédiatement, parce qu'il n'était pas capable de réduire ce déficit en-dessous de 30 milliards, lequel déficit, nous a-t-il dit après septembre, serait impossible à réduire et qu'il serait même de deux milliards et demi de plus que prévu. Voilà la seule raison, monsieur le Président.

Et aujourd'hui on demande aux Canadiens et aux Canadiennes d'accepter ces réductions de services. C'est inacceptable, monsieur le Président, et le ministre va s'en apercevoir parce que, actuellement, à travers le pays il y a des mouvements qui se forment pour contester ces coupures dans les services parce que c'est inacceptable, et le ministre le sait très bien. Il est même venu dans ma circonscription et on lui a fait comprendre que Saint-Léonard ce n'est pas quelque part ailleurs, il y a